

Les écrivains et leurs études. Comment on fabrique les génies.

Lucie Robert

Volume 14, Number 3, décembre 1981

Didactique et littérature dans les collèges classiques du Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/500558ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/500558ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (print)

1708-9069 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Robert, L. (1981). Les écrivains et leurs études. Comment on fabrique les génies. *Études littéraires*, 14(3), 527–539. <https://doi.org/10.7202/500558ar>

Tous droits réservés © Département des littératures de l'Université Laval, 1981

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

LES ÉCRIVAINS ET LEURS ÉTUDES

COMMENT ON FABRIQUE LES GÉNIES

Lucie robert

Depuis les travaux de Christian Baudelot et Roger Establet sur *L'École capitaliste en France*¹, on a défini l'appareil scolaire comme l'unité contradictoire de deux réseaux d'enseignement : le réseau primaire-professionnel (P.P.), dominé par sa base (primaire), axé sur la répétition et la révision d'un programme toujours déjà-vu ; le réseau secondaire-supérieur (S.S.), dominé par son terme (supérieur), axé sur une progression graduée de l'étudiant et sur l'apprentissage de l'autonomie. Ayant des formes de réalisation différentes selon les formations sociales et les époques (ex. : l'école secondaire de type américain puis le cégep au Québec et le lycée français comme formes de réalisation du réseau S.S.), ces réseaux sont, l'un par rapport à l'autre, distincts et hétégorènes, tant par leur contenu et leur forme que par leur finalité (division sociale du travail manuel/intellectuel) et leur bassin de recrutement (dans des classes antagonistes). La reproduction de la force de travail, effectuée par l'École, s'effectue par un double processus de sélection qui opère à partir a) de l'origine familiale (dont les rapports à l'École ont été étudiés par Pierre Bourdieu) et b) de la distribution différentielle des agents dans l'un ou l'autre des réseaux de scolarisation.

À ces objectifs et ces fonctionnements correspondent des conceptions et des pratiques d'enseignement, différenciées elles aussi. D'un côté (P.P.), dominant la rédaction, l'arithmétique, l'exercice, la leçon de choses, le concret et l'observation ; de l'autre côté (S.S.), se pratiquent la dissertation, les mathématiques, le problème, le culte du livre, l'abstrait et la logique. Appliquée à l'enseignement du français, dans les termes de Renée Balibar², cette opposition distingue la « classe de français » (P.P.) et la « classe de lettres » (S.S.). Précisons : « L'enseignement des lettres fournit l'occasion privilégiée [de] satisfaire [aux objectifs du réseau S.S.] en affirmant l'originalité de son style et la distinction de son goût³ ».

De façon plus spécifique, des travaux ont été effectués qui ont permis l'analyse de l'enseignement de la littérature en fonction de ses objectifs particuliers et de ses contenus. Outre l'affirmation de l'autonomie par l'originalité et le goût, isolée par Baudelot et Establet, outre la confirmation d'appartenir à une nation définie par sa langue et son « génie », relevée par France Vernier⁴, on peut reconnaître à l'enseignement de la littérature trois fonctions particulières : l'apprentissage d'un comportement normatif, la conception et la connaissance d'un héritage, la reproduction d'une pratique linguistique⁵. Si tous ces éléments se retrouvent dans les deux réseaux d'enseignement (P.P. et S.S.), leur économie diffère considérablement selon que l'objectif visé est la connaissance et la reproduction mécanique (faits, dates, règles de grammaire, phrases simples...) ou la reproduction élargie (goût, style, figures, phrases complexes...). À ce titre, les travaux de l'équipe de Renée Balibar ont montré de façon intéressante le rapport entre la production littéraire (thèmes abordés, distorsions de l'imaginaire, constructions de phrases) et les objectifs de l'École tels qu'ils sont réalisés dans les classes de lettres (S.S.).

À ces questions qui ont trouvé des réponses (fragmentaires souvent, mais pertinentes dans l'ensemble), on pourrait ajouter ici la suivante : quel est le rôle de l'École dans la formation de l'écrivain ? Depuis la fin du XIX^e siècle, le champ des études littéraires considère la formation de l'écrivain comme un des facteurs importants qui influent sur la production de l'œuvre. Nombre de monographies insistent sur l'apprentissage, son lieu, ses maîtres, cherchant par là à expliquer la pratique de l'écriture, — sinon à y trouver les sources d'un génie créateur, — tant au niveau du choix des thèmes qu'à celui du « style ». Ne pourrait-on pas tenter d'inverser la perspective et de voir, à partir d'un ensemble d'écrivains, les convergences, les points communs, qui sont à l'origine d'une carrière ou d'une pratique spécifique de la littérature ? Non pas comme une « cause », mais comme une condition déterminante ? Le rôle de l'École ne s'arrête peut-être pas à la transmission d'un savoir (littéraire, linguistique ou autre) sans orienter l'usage ultérieur qui en est fait. Posée de façon grossière, la question est la suivante : dans quelle mesure peut-on considérer les prêtres

du petit séminaire de Québec comme les véritables animateurs du mouvement terroiriste au Québec dans les années 1920 ou les jésuites du collège Sainte-Marie comme coauteurs des *Oranges sont vertes* de leur élève Claude Gauvreau ?

Le corpus

Au point de départ de cette analyse se trouvent les 971 notices biographiques (807 hommes et 164 femmes) préparées par le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*⁶ sur les écrivains ayant publié leur premier ouvrage entre 1760 et 1960. Ces notices contiennent les renseignements suivants : noms et professions des parents, lieu et date de naissance (et de décès), formation scolaire (secondaire et universitaire), activités professionnelles, activités littéraires, et un certain nombre d'autres données jugées pertinentes comme la collaboration aux périodiques, l'affiliation à une association, etc. Les renseignements ont été obtenus par le dépouillement des journaux, la consultation des fichiers de l'État civil (ministères de la Justice et des Affaires sociales du Québec) et des archives de corporations professionnelles (Barreau, Chambre des notaires, Collège des médecins) ainsi que de collèges classiques et de communautés religieuses. Les écrivains vivants, de même que les héritiers d'écrivains décédés, ont reçu un questionnaire qu'ils ont la plupart du temps rempli avec beaucoup de sérieux. Les renseignements recueillis ne sont cependant pas uniformes : certains préfèrent taire une partie de leur vie, d'autres jugent les questions impertinentes ; des écrivains sont demeurés en partie inconnus ; des renseignements sont d'un accès difficile (l'enfance en Europe d'écrivains-immigrants par exemple). Malgré ces carences, nous disposons là d'une quantité et d'une qualité d'informations impressionnantes. Un certain nombre de précautions devront toutefois moduler l'interprétation de ces données :

- a) les écrivains ne constituent pas un corps professionnel homogène. Certains font métier d'écrire (dramaturges, critiques littéraires...) ; parfois l'écriture est un appendice nécessaire de l'activité professionnelle (journalistes, archivistes, professeurs...). D'autres publient très jeunes

un ouvrage puis orientent ailleurs leur vie (vers l'industrie, le commerce, l'administration) ;

- b) les écrivains recensés ici ne forment pas un ensemble fermé : ils ont été sélectionnés par la critique, par l'histoire, largement peut-être, mais sélectionnés tout de même. D'autres hommes et d'autres femmes ont écrit au Québec des textes que les bibliothèques ont perdus, que les archivistes n'ont pas édités, que les critiques n'ont pas relus... quand les éditeurs ne les ont pas refusés. On trouvera dans l'introduction de chacun des tomes du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* les principes généraux qui ont présidé à ces choix ;
- c) le corpus analysé couvre une période de deux cents ans pendant laquelle des mutations importantes ont transformé la fonction de l'École et celle de la littérature dans la société. Les mêmes critères ne peuvent dans ces conditions expliquer des données relevant d'époques différentes ;
- d) comment alors définir les « générations littéraires » ? Les uns publient à vingt ans pour faire leur marque et, ensuite, entreprendre une carrière professionnelle ; les autres couronnent leur vie à un âge avancé par une activité créatrice qui sert en quelque sorte de bilan (mémoires, souvenirs, recueils de textes).

Des choix ont été effectués (privilégier la date de naissance — et par conséquent, celle de la formation — par rapport à celle de l'écriture, par exemple). Mais tant que ces problèmes n'auront pas été résolus par des analyses approfondies décrivant et expliquant les fonctions et les mécanismes historiques, sociologiques et psychanalytiques de la création littéraire, les résultats présentés ici ne pourront être que des hypothèses de travail.

Des littérateurs « savants »

Un premier sondage dans ces biographies d'écrivains révèle des choses assez prévisibles. L'écriture — en particulier l'écriture publique (car publiée) qu'est la littérature — exigeant une maîtrise linguistique poussée, on ne saurait s'étonner de constater que 98,2% des écrivains⁷ sont issus du réseau S.S.

de l'appareil scolaire. Cela ne signifie pas qu'ils en soient tous diplômés. 99,4% des hommes recensés⁸ ont commencé et/ou terminé des études classiques dans un collège ou un cours secondaire dans une école publique. La situation des femmes est différente, leur accession aux études secondaires — en particulier classiques — étant fort récente. Le statut du couvent pose problème. Lieu où les filles étaient envoyées jusqu'à l'âge de quinze ou seize ans, doit-il être considéré ici comme a) un primaire prolongé (P.P.) à l'enseignement réduit à l'apprentissage des bonnes manières et des arts ménagers ou comme b) une institution d'enseignement secondaire (S.S.) sans que celui-ci soit sanctionné par des examens ou même par un diplôme ? Doit-on considérer tous les couvents sur une base homogène, désignant du même nom des enseignements indifférenciés ? Or, certaines de ces institutions ont réclamé très tôt le statut de collège classique, soutenant que leur enseignement était parfaitement adapté. Plusieurs étaient déjà alors reconnues comme des écoles secondaires. La très grande majorité des femmes recensées ici⁹ viennent de ces « couvents » qui, par la suite (surtout après 1930), deviennent des « collèges classiques pour jeunes filles » : les couvents des ursulines à Québec, Trois-Rivières, Rimouski, des Dames de la Congrégation à Westmount et Ottawa, des sœurs de Jésus-Marie à Sillery et Outremont, de Sainte-Anne à Lachine, du Bon-Pasteur à Chicoutimi, etc. Dans cette hypothèse, 82,9% des femmes, toutes nées après 1870, auraient entrepris des études secondaires.

Si l'importance de ces chiffres était prévisible, dénotant une socialisation et une institutionnalisation poussée de l'instruction chez les écrivains, le taux de scolarisation, lui, l'était moins. De ceux et celles qui ont entrepris des études secondaires, 84,2% obtiennent un baccalauréat ou l'équivalent (des études secondaires suivies d'un cours à l'École des Beaux-Arts, par exemple). La différence entre les hommes et les femmes est, pour les raisons déjà évoquées, très marquée : 92% des hommes et 43,5% des femmes obtiennent leur baccalauréat. Est-il nécessaire de préciser que les deux tiers d'entre ces femmes l'obtiennent après 1920, les autres ayant étudié au collège de Westmount (« classique » depuis 1908), à l'étranger (en France ou aux États-Unis) ou à l'université

McGill de Montréal? Par ailleurs, 55% des hommes et 28,5% des femmes détiennent une licence (y compris celles que décernent les grands séminaires) alors que 15,8% des hommes et 0,6% des femmes (toutes nées après 1900, ayant obtenu leur B.A. après 1920) poursuivent des études avancées menant à la maîtrise ou au doctorat.

Les écrivains sont donc dans l'ensemble fortement scolarisés pour toutes les époques de l'histoire du Québec. En effet, si les plus jeunes sont plus scolarisés que leurs aînés, — le nombre des licenciés dépasse le nombre des bacheliers chez les hommes nés après 1850, — les bacheliers constituent toujours depuis 1760 plus de la moitié des écrivains. Il ne faut donc pas s'étonner que a) les femmes accèdent à l'écriture littéraire au moment où elles accèdent à l'enseignement secondaire et que b) le nombre d'écrivains (hommes et femmes) augmente à mesure que se fondent les collèges. Ce n'est pas un hasard si, sur 971 écrivains, deux seulement sont devenus des agriculteurs, trois autres des ouvriers (dont deux militants syndicaux et un typographe)! Au Québec, depuis le XVIII^e siècle, l'écriture et l'enseignement secondaire de type classique sont indissociables. On serait tenté d'imputer la fortune de l'enseignement classique chez les écrivains aux membres du clergé ayant fait œuvre d'écriture. Il n'en est rien. Jamais, en deux cents ans, les écrivains-prêtres n'ont constitué plus du tiers de l'ensemble des écrivains alors que plus de 40% (au XIX^e siècle) et plus de 50% (de 1900 à 1930) du nombre total de bacheliers optent pour la vie religieuse¹⁰. À croire que la religion et la littérature sont à certains niveaux inconciliables.

Des « héritiers » bien choisis

Quel peut être alors le rôle du collège classique dans la sélection d'un certain nombre d'agents et dans la production d'un groupe qui non seulement semble puiser là la maîtrise linguistique nécessaire à l'écriture, mais aussi l'idée d'en faire usage? Le collège classique doit intervenir différemment selon l'origine sociale de l'écrivain. Le tableau suivant présente le bassin de recrutement des écrivains par les collèges¹¹ :

Date de naissance	Cultivateurs	Ouvriers	Employés	Artisans	Marchands	Professionnels	Cadres et industriels
Avant 1859	31	-	3	10	18	21	16
1860-1919	24,8	4,7	12,5	9,8	11,5	26	10,7
Après 1920	7	9	10	15	15	31	16

Il faut noter ici un certain nombre de distorsions d'après tout ce qu'on sait du recrutement des étudiants dans les collèges. Les fils et les filles de cultivateurs sont ici sous-représentés¹² : leur taux de recrutement dans les collèges étant environ de 40% avant 1960 et de 45% au tournant du siècle. Il en est de même pour les artisans et les cadres (personnel administratif). Au contraire, les enfants de professionnels sont sur-représentés : les chiffres auraient dû être plus proches de 15% avant 1860 et de 13% pour le tournant du siècle. Il en est de même pour les fils et les filles de marchands ainsi que, malgré leur faible représentation, pour ceux des ouvriers et employés, encore moins nombreux dans les moyennes générales. Si le collège classique est un instrument de promotion sociale, comme le démontrent les moyennes générales, l'accès à la littérature demeure le privilège a) de ceux qui cumulent les avantages de la famille et de l'enseignement et b) des ouvriers et employés, fortement urbanisés, qui voient là, à juste titre, un élément essentiel de leur promotion. Ce n'est pas un hasard si ces derniers, comme les femmes, publient leur premier ouvrage plus tôt dans leur vie que les autres, souvent avant même que d'avoir terminé leurs études.

La mutation qui s'observe à partir de 1920 ne semble pas être simplement un effet des changements démographiques : c'est au recensement de 1921 en effet que la population urbaine devient plus importante que la population rurale au Québec. Ce qui se produit ici est plutôt un phénomène historique touchant la reproduction des classes dominantes. Car c'est surtout à leur profit que diminue la proportion des agents de souche rurale et non à celle des ouvriers ou employés, classes dominées urbanisées. On sait par ailleurs que 18% des écrivains (14% des hommes et 27% des femmes) ont un parent proche, écrivain lui aussi. Cet axe de parenté est

vertical au XIX^e siècle (jusqu'à trois générations) et horizontal au XX^e siècle (couples frère-sœur, époux-épouse, etc.). D'autre part, 44,6% des écrivains de souche rurale font partie d'un ordre religieux (par conséquent sans descendance). On voit que la mutation du bassin de recrutement des écrivains indique non pas tant un changement de la fonction du collège classique qu'une transformation dans les conditions de prise du pouvoir symbolique. Le fait est encore plus marqué chez les femmes où l'indice de recrutement dans les classes dominantes (marchands, professionnels et cadres) passe de 55% pour le tournant du siècle à 71% après 1920. De la même manière, la proportion des écrivains-prêtres décroît, passant de 25,1% à 5%. L'enjeu de l'enseignement classique — dont on observe ici les symptômes — s'il est bien la prise du pouvoir symbolique, pouvoir exercé en partie par l'écriture littéraire, passe dans sa réalisation par un conflit ouvert entre a) les classes et groupes sociaux qui vivent dans un cadre traditionnel (seigneurs et paysans) et b) les classes et groupes sociaux correspondant à l'industrialisation (ouvriers, employés et cadres). Les premiers sont en constante perte de vitesse, alors que les seconds concentrent de plus en plus de pouvoir.

Aussi n'est-ce pas un hasard si, au sortir de leurs études, ces bacheliers, qui allaient devenir des écrivains, se concentrent précisément dans des professions qui exercent une forme de domination symbolique : pour les uns (de 1760 à 1919), la vie religieuse et les professions libérales ; pour les autres (depuis 1920), l'enseignement (dont ils évincent les clercs), le journalisme, l'archivistique, la bibliothéconomie et la traduction. Le tableau suivant montre cette orientation :

Date de naissance	Vie religieuse	Professions libérales	Enseignements, journalisme, etc.	Autres
Avant 1859	25,2	31	30	13,8
1860-1919	25,1	17,7	43	14,2
Après 1920	5	7	73	15

Dignes héritiers de leurs pères, les écrivains contemporains ont réussi à détrôner un pouvoir religieux séculaire en investissant des secteurs nouveaux ou en reformulant des secteurs

plus anciens (comme l'enseignement). La littérature (ou ce qui à des époques différentes en tient lieu) a toujours été le privilège d'un certain nombre de professions ayant un pouvoir exclusif sur la production et la diffusion de la parole. Les changements sociaux impliquent alors des changements dans ces lieux de pouvoir. Si le collège classique paraît ainsi avoir une fonction de médiateur, voire de sélecteur, entre la famille et la société, c'est qu'il intervient entre une force conservatrice (par sa tendance à la reproduction mécanique : à père médecin, fils médecin) et une force novatrice en constantes mutations (par ses besoins et son fonctionnement en termes de reproduction élargie : à père marchand, fils journaliste). Le rôle de l'enseignement en tant qu'instrument de reproduction s'en trouve renforcé. On peut alors se demander si tous les collèges présentent les mêmes fonctionnements, désignant d'un même nom des enseignements indifférenciés, ou si, au contraire, certains collèges ne se distinguent pas par les choix qu'ils font tant dans le recrutement que dans l'orientation professionnelle de leurs élèves.

Les jésuites contre les séculiers

En effet, quarante-six collèges classiques du Québec produisent en moyenne seize écrivains chacun. De cet ensemble, neuf collèges ont une productivité qui dépasse cette moyenne. Ce sont respectivement le petit séminaire de Québec (88), les collèges de Saint-Hyacinthe (33), Nicolet (29), Sainte-Anne de la Pocatière (29), Sainte-Thérèse (17), Montréal (51), le séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières (22), de même que les collèges Jean-de-Brébeuf (19) et Sainte-Marie (76). À eux seuls, ces collèges forment 60,8% de tous les écrivains, qu'ils se partagent de la façon suivante ¹⁴ :

collèges ou séminaires	Québec	Saint-Hyacinthe	Nicolet	Sainte-Anne de la Pocatière	Sainte-Thérèse	Montréal	Saint-Joseph de Trois-Rivières	Jean-de-Brébeuf	Sainte-Marie
date de naissance									
Avant 1859	38,14	11,95	10,45	10,45	3,65	17,9	—	—	7,46
1860-1919	17,35	9,14	6,04	7,65	6,04	12,63	10,2	—	26,9
Après 1920	7,9	7,59	7,59	—	—	5,13	5,13	28,2	38,36

La transformation de la carte des collèges se fait ici sous la poussée conjointe d'au moins deux phénomènes. L'urbanisation progressive de la population joue en faveur des collèges situés dans les villes importantes ou moyennes du Québec. De la même manière que disparaissent les écrivains de souche rurale, diminue le rôle des collèges qui recrutaient leurs élèves parmi les fils de cultivateurs : les collèges de Sainte-Anne de la Pocatière, Saint-Hyacinthe, Nicolet et Sainte-Thérèse. À l'inverse, le séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières, fondé en 1869, occupe dès le début une position enviable. Mais le seul phénomène d'urbanisation ne saurait expliquer la chute dans la productivité du petit séminaire de Québec et du collège de Montréal. La création dans les années 1930 des externats classiques et l'extension de l'enseignement secondaire semble avoir pour conséquence une certaine dispersion de la clientèle scolaire des collèges. À ce moment on observe un mouvement double : d'une part, le nombre des collèges augmente rapidement et de façon importante, et, d'autre part, la productivité de chacun des collèges diminue. L'exception que constituent alors les collèges jésuites est assez étonnante, s'inscrivant dans un contre-mouvement de concentration d'effectifs. Leurs quatre collèges (Sainte-Marie, Jean-de-Brébeuf, Saint-Ignace de Loyola et Charles-Garnier) forment à eux seuls 17,5% de tous les écrivains, 25% de ceux qui sont nés après 1920. Si la littérature est, comme on l'a vu, le privilège de ceux qui cumulent les avantages de la famille et de l'enseignement, ces résultats ne sauraient surprendre. Les trois quarts des écrivains produits par les collèges jésuites sont originaires des classes dominantes¹⁵. De la même manière, l'orientation professionnelle de ces écrivains confirme en les accentuant les caractéristiques générales déjà observées : nette diminution de la reproduction du clergé (de 21,2% au tournant du siècle à 3,3% après 1920) et des professionnels (de 22,7% à 3,3%), montée de nouvelles professions à caractère intellectuel (de 48,4% à 80%). La question est alors de savoir si l'importance du collège Sainte-Marie tient à une orientation spécifique de son enseignement ou si, au contraire, elle n'est que l'indice d'une action exercée surtout par la famille.

En fait, la concentration des écrivains chez les jésuites correspond à une politique d'enseignement mise en œuvre dans ces collèges. Parmi les seuls à n'avoir pas pour objectif premier de reproduire le clergé, les collèges jésuites adoptent comme principe celui de la reproduction des classes dominantes, la formation d'une « élite » politique et intellectuelle. Leur succès est ici d'avoir sélectionné les étudiants ayant les chances les plus grandes d'exercer les fonctions qu'on leur destine et d'avoir ainsi transformé un élément quantitatif (75% d'étudiants originaires de classes dominantes) en un élément qualitatif (25% de l'ensemble des écrivains québécois nés après 1920). Cette réussite se mesure également à l'importance stratégique de ces écrivains dans le champ de l'écriture littéraire. Force nous est de constater que ces collèges produisent les écrivains reconnus comme les plus modernes avant la « révolution tranquille » (Pierre Baillargeon, Jacques Brault, Robert Charbonneau, Carl Dubuc, Robert Élie, Jacques Ferron, Claude Gauvreau, Jacques Godbout, Pierre Perrault, Saint-Denys Garneau...), ceux qui préparent le renouveau du théâtre québécois (Pierre Dagenais, Jean-Louis Roux, Marcel Dubé, Paul Toupin) ainsi que nombre de personnalités importantes du milieu intellectuel (Louis-Athanase David, André Laurendeau, Pierre Angers, Guy Frégault, Roger Duhamel, Jean-Charles Falardeau, Pierre-Elliott Trudeau, Pierre de Grandpré, Guy Sylvestre...). Si les écrivains ont eu un rôle à jouer dans la « révolution tranquille », ceux-là (comme ensemble) en particulier ont eu un dynamisme qui laisse songeur.

Est-ce aussi un hasard si des poètes importants de l'École littéraire de Montréal et de ceux qu'on a appelés les « exotiques » (Émile Nelligan, Guy Delahaye, René Chopin, Charles Gill, Gonzalve Desaulniers, Paul Morin) sont sortis de leurs rangs ? Cette importance du collège dans la définition d'un mouvement littéraire n'est pas unique. On connaissait déjà le rapport entre le petit séminaire de Québec et l'animation d'un mouvement terroriste au début du XX^e siècle avec les Camille Roy, Adjudor Rivard et Alonzo Cinq-Mars. En fait, dans la bataille pour la prise du pouvoir symbolique à travers l'écriture littéraire, la lutte entre le petit séminaire de Québec et le collège Sainte-Marie, par écrivains interposés, a fini par

prendre l'allure d'une guerre dont, de toute évidence, les jésuites sont sortis vainqueurs. Les élèves des prêtres se contenteront par la suite de reproduire des écrits souvent conservateurs, entachés d'une propagande religieuse n'ayant plus sa place. La relève viendra des externats classiques, de l'École des Beaux-Arts et de l'école publique, institutions laïques, mixtes et moins élitistes.

Une analyse aussi rapide ne peut évidemment expliquer comment on fabrique des « génies » ou des « créateurs ». Il reste à effectuer notamment une étude approfondie des programmes d'enseignement des jésuites. Mais elle indique bien où on les produit. L'accès des classes populaires à l'écriture restera encore longtemps tributaire de leur accessibilité au réseau secondaire-supérieur de l'enseignement, l'école professionnelle où on les confine souvent (P.P.) n'offrant aucune chance d'expression à leur parole. Comme le couvent et l'Institut d'arts ménagers n'en offraient aucune aux femmes.

*Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec,
université Laval*

Notes

- ¹ Christian Baudelot et Roger Establet, *L'École capitaliste en France*, Paris, François Maspéro, 1971, 340 p.
- ² Renée Balibar, avec la collaboration de Geneviève Merlin et de Gilles Tret, *Les Français fictifs. Le rapport des styles littéraires au français national*, Paris, Hachette Littérature, 1974, 295 p.
- ³ Christian Baudelot et Roger Establet, *op. cit.*, p. 139.
- ⁴ France Vernier, *L'Écriture et les textes. Essai sur le phénomène littéraire*, Paris, Éditions Sociales, 1972, 254 p.
- ⁵ Cette classification est empruntée à Jacques Dubois, *L'Institution de la littérature. Introduction à une sociologie*, Bruxelles, Fernand Nathan-Éditions Labor, 1978, p. 81-102.
- ⁶ Maurice Lemire, avec la collaboration de Jacques Blais, Nive Voisine et Jean Du Berger, *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, t. I : *des origines à 1900*, Montréal, Fides, 1978, lxvi, 918 p. ; avec la collaboration de Gilles Dorion, André Gaulin et Alonzo Le Blanc, t. II : *1900-1939*, 1980, xcvi, 1.363 p. ; t. III : *1940-1959*, à paraître en 1982.

- ⁷ 857 données disponibles sur 971.
- ⁸ 717 données disponibles sur 807.
- ⁹ 140 données disponibles sur 164.
- ¹⁰ Chiffres tirés de l'ouvrage de Claude Galarneau, *Les Collèges classiques au Canada français (1620-1970)*, Montréal, Fides, 1978, p. 150-154.
- ¹¹ 655 données disponibles sur 971 dont 545 hommes (sur 907) et 120 femmes (sur 164) réparties ainsi : jusqu'à 1859, 102 écrivains dont 99 hommes et 3 femmes ; de 1860 à 1919, 458 écrivains dont 363 hommes et 95 femmes ; après 1920, 105 écrivains dont 83 hommes et 22 femmes. La relative faiblesse du nombre d'écrivains nés après 1920 tient à la périphérie de notre corpus : seuls y sont inclus ceux qui, nés après 1920, ont publié avant 1960.
- ¹² Les moyennes générales qui suivent sont établies d'après Claude Galarneau, *op. cit.*, p. 141-146.
- ¹³ 918 données disponibles sur 971 dont 786 hommes (sur 807) et 132 femmes (sur 164) réparties ainsi : jusqu'à 1959, 228 écrivains dont 226 hommes et 2 femmes ; de 1860 à 1919, 563 écrivains dont 459 hommes et 104 femmes ; après 1920, 127 écrivains dont 101 hommes et 26 femmes.
- ¹⁴ 660 écrivains-hommes issus de 91 collèges différents ; 73 d'entre eux sont issus de 45 collèges situés à l'extérieur du Québec.
- ¹⁵ 99 données disponibles réparties comme suit : avant 1859, 7 ; de 1860 à 1919, 49 ; après 1920, 23.